

CONSEILLERS DU SALARIE

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base nécessaires pour appréhender le rôle du conseiller du salarié.

Conditions d'accès à remplir :

- Etre conseiller du salarié
- Avoir effectué ou s'engager à le suivre « Connaître ses droits 1 » et dans la mesure du possible le stage « Découverte de FO »

PROGRAMME

- Champ d'intervention
- Moment et modalités d'intervention
- Moyens
- L'entretien préalable pas à pas
- Le licenciement – la cause réelle et sérieuse
- Le licenciement économique – définition
- La rupture conventionnelle et les moyens de contestation
- Le contrat de sécurisation professionnelle.